

Christine MARIN
Député du Nord
Permanence parlementaire
38, route de Mons
59600 MAUBEUGE

Monsieur Alain BOUILLIEZ
Président de Nord Maubeuge Environnement
67, avenue du Floricamp
59600 MAIRIEUX

M. Thierry LEVENT
Président d'Houdain Environnement
1, sentier des Potiers
59570 HOUDAIN-LEZ-BAVAY

Objet : Eolien industriel en Sambre-Avesnois

Maubeuge, le 9 novembre 2011

Messieurs les Présidents d'association,

Suite à votre sollicitation, j'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt du projet de Schéma Régional Climat Air Energie dans le Nord Pas de Calais. Je peux aujourd'hui vous confirmer les réflexions que nous avons déjà eues au sujet de la place de l'éolien industriel en Sambre-Avesnois, et que je partage personnellement de longue date.

Je considère que cette question, qui ne doit pas faire l'objet d'un positionnement politicien, est à replacer dans un panorama d'ensemble. La question qu'il faut poser est celle de la place de notre territoire dans la politique énergétique de la Nation, en fonction de nos caractéristiques locales. Le bassin de la Sambre apporte largement sa contribution à l'effort national grâce à des entreprises comme AREVA dans le domaine du nucléaire, ou comme JEUMONT ELECTRIC dans celui des économies d'énergie dans l'industrie, avec le projet MEDEE. Notre arrondissement compte par ailleurs de nombreuses zones rurales qui constituent un atout avec un véritable patrimoine paysager qu'il faut préserver et valoriser, et avec un Parc naturel régional qui couvre une bonne partie de notre superficie.

Je pense que l'éolien industriel peut être utile, afin d'atteindre les objectifs européens, dans des secteurs qui n'ont pas de caractéristiques paysagères particulières, ou bien en mer, là où le

potentiel des vents est le plus important. Je rappelle d'ailleurs qu'AREVA est engagé sur les projets d'éoliennes off-shore, et les usines de Jeumont ont été pionnières sur le sujet. Mais un territoire comme le nôtre, qui a la chance d'avoir en périphérie de ses zones urbaines une campagne remarquablement belle, doit faire en sorte de valoriser cet avantage et non de le brader. De plus, si l'on peut comprendre les réflexions qu'ont eues certaines petites communes quant à l'opportunité économique d'accueillir des éoliennes, il apparaît aujourd'hui que ces installations, qui ne sont pas créatrices d'emploi localement, ne sont pas vraiment durables au plan financier, en raison de la politique fiscale de l'Etat qui peut beaucoup évoluer au cours des prochaines années. Pour toutes ces raisons, **je considère que la Sambre-Avesnois ne doit plus accueillir sur son territoire d'éoliennes industrielles.** Il y a en revanche des alternatives à développer dans la ruralité, comme la méthanisation qui peut faire l'objet d'un partenariat intelligent entre agriculteurs et collectivités locales.

Je souhaite donc que l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe prenne sa place dans une sorte de « division des tâches » au niveau énergétique :

- Excellence dans le domaine de la grande industrie avec par exemple AREVA dans le nucléaire et JEUMONT ELECTRIC dans les économies d'énergie ;
- Développement d'énergies renouvelables adaptées à nos zones rurales et agricoles comme la méthanisation ;
- Renoncement à l'éolien industriel qui ne correspond pas à nos caractéristiques et représente une pollution pour notre patrimoine paysager.

Je note par ailleurs que les projets éoliens suscitent de plus en plus de rejet social dans notre territoire et constituent une perte de temps pour les élus locaux qui tentent de les mener à bien sans succès.

Pour que ces orientations ne restent pas lettres mortes, je souhaite que le Schéma Régional reprenne ces idées et les formalisent au niveau juridique. J'en informe aujourd'hui donc le Préfet de Région, le Président du Conseil régional. Il serait également souhaitable que cela soit repris au niveau du SCOT.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Messieurs les Présidents d'association, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Christine MARIN
Député du Nord